



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/RES/49/63  
26 janvier 1995

---

Quarante-neuvième session  
Point 19 de l'ordre du jour

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sans renvoi à une grande commission (A/49/L.58 et Add.1)]

49/63. Admission de la République des Palaos à  
l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant reçu la communication du Conseil de sécurité, en date du 29 novembre 1994, recommandant l'admission de la République des Palaos à l'Organisation des Nations Unies 1/,

Ayant examiné la demande d'admission de la République des Palaos 2/,

Décide d'admettre la République des Palaos à l'Organisation des Nations Unies.

89<sup>e</sup> séance plénière  
15 décembre 1994

---

1/ A/49/722.

2/ A/49/679-S/1994/1315.

